

JOURNAL DE CHARTRES

ET DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

LE FEU AU PUIITS-DROUET

Ensemble des articles publiés dans le « Journal de Chartres » du 22 mai 1898 au 14 janvier 1901

22 mai 1898

UNE HORRIBLE CATASTROPHE

Une épouvantable catastrophe, qui est un véritable deuil public, vient de jeter la désolation et la consternation sur notre ville. Dans la nuit de mercredi à jeudi, le petit hameau du Puits-Drouet, qui fait partie de la commune de Chartres, a été presque complètement détruit par un affreux incendie dont tous ceux qui en furent les témoins conserveront toujours l'inaltérable souvenir.

A l'heure où nous écrivons, ce petit hameau du Puits-Drouet, si vivant, si gai, accroché au pied d'un verdoyant coteau, n'est plus qu'un monceau de ruines et de décombres fumants; les maisons, détruites, sont effondrées, les toits pendent lamentablement, des pans de murs se dressent, attestant, seuls, que là fut une habitation où, mercredi soir, l'on était heureux, sans doute, et où toute la famille, sans soupçonner l'épouvantable réveil qui l'attendait s'était endormie, heureuse et où, enfin, les enfants, après avoir embrassé leurs parents, s'étaient couchés joyeux. Pauvres petits ! Quelle ne fut pas leur frayeur quand ils virent la maison, le lit de leurs parents en feu et les flammes envelopper leurs berceaux. Grâce aux efforts, véritablement héroïques ; qui ont été tentés, grâce au courage que soldats, pompiers, civils, ont déployé, la plupart ont pu être sauvés, mais plusieurs d'entre eux n'ont pas trouvé grâce devant cet incendie monstrueux.

Il n'y a pas seulement des maisons détruites, des toits effondrés, tout ne se borne pas hélas ! à des dégâts matériels ; il y a des morts, cinq victimes, deux jeunes filles, un jeune homme, un enfant de 6 ans et un vieillard.

Dans la maison Chédeville, huit enfants étaient endormis et, comme tous, l'incendie les a surpris dans leur sommeil.

Le petit Pierre Chédeville, âgé de six ans, est mort en même temps que sa sœur Julia, âgée de vingt ans, qui s'enfuyait avec lui, l'emportant dans ses bras.

L'héroïque jeune fille n'a pu se sauver ; elle est tombée, asphyxiée, avec son précieux fardeau. La flamme a dévoré ces deux martyrs et on a retrouvé la jeune fille serrant encore dans une suprême étreinte, le petit Pierre pour qui elle était, nous a-t-on dit, une véritable mère.

Le jeune Gaston Chédeville, un garçon de 17 ans, fort et robuste, qui donnait les plus grandes espérances est mort aussi, dévoré par l'incendie. Morte aussi la jeune Thérèse Chédeville, âgée de 10 ans. Et comme si toutes ces jeunes et innocentes victimes ne suffisaient pas, il y a des blessés, qui, hélas, demain peut-être, viendront ajouter leurs noms au martyrologe.

Léon Chédeville, âgé de 18 ans, qui s'était avec la plus grande abnégation, jeté dans le brasier pour sauver ses frères et ses sœurs a été grièvement blessé. Maria et Marguerite Chédeville, âgée l'une de 24 ans, et l'autre de 13 ans, ont été également à demi asphyxiées. Léon Chédeville a été transporté à Saint-Chéron, chez l'un de ses oncles, ses sœurs, déposées d'abord chez une voisine, ont été transportées ensuite à l'hôpital.

Les soins les plus intelligents et les plus dévoués ont été et leur sont encore prodigués par le docteur Alleaume, accouru l'un des premiers, sur les lieux du sinistre ; nous espérons qu'ils pourront être sauvés et rendus à l'affection de ce pauvre père, qui pleure, qui se lamente, qui, sur les huit enfants, qui hier, emplissaient de joie sa maison, qu'il trouvait le soir, groupés autour de son foyer, en a perdu quatre que la plus cruelle et la plus impitoyable des morts a ravis à son affection. Oui, il a été bien éprouvé ce père ; cette famille Chédeville, si honorable et si estimée, a passé, pendant ces journées terribles, par bien des affres, mais si quelque chose doit les consoler ou tout au moins apporter quelque baume à leurs blessures s'est que les marques de sympathie ne leur ont point fait défaut, en ces douloureuses circonstances.

En effet, un frisson d'horreur a secoué toute notre ville quand nous avons connu l'étendue du désastre, et jeudi toute la journée, vendredi aux obsèques, des larmes ont mouillé tous les yeux devant tant d'infortune ; tout le monde a pleuré les victimes, ces pauvres enfants Chédeville et ce pauvre vieillard Pelletier, devenu lui aussi, aux termes de sa vie, la proie des flammes...

Le hameau du Puits-Drouet sera reconstruit, les murs détruits seront réédifiés ; la ruine et la tristesse disparaîtront de ces lieux, aujourd'hui désolés. Des maisons riantes et gaies sortiront de terre et il ne restera bientôt plus de cette grande catastrophe que le souvenir impérissable, mais les pauvres victimes, elles, hélas ! ne sont plus. Il y aura toujours, dans cette maison Chédeville, un deuil éternel. La maison nouvelle aura beau avoir un aspect joyeux, la douleur sera toujours assise à ce foyer.

Hélas ! Il ne sert de rien de gémir. Devant un pareil malheur, il faut courber la tête, se recueillir et prier pour les morts qui ont été des martyrs et qui ont trouvé auprès du Dieu de miséricorde la récompense à laquelle ils ont droit, il faut aussi prier pour que ceux qui survivent aient le courage porter le poids de leur horrible affliction.

Nous allons essayer, maintenant, de retracer dans tous ses détails cette terrible catastrophe.

L'alarme. — Le tocsin.

Comme d'habitude, Chartres s'était couchée de bonne heure et notre paisible cité, bien que secouée par la tempête et le vent qui faisait rage, s'était aux trois quarts endormie, sans se douter que, dans quelques instants, le tocsin allait la réveiller et que ceux dont le tocsin ne troublerait point le sommeil, apprendraient le lendemain à leur réveil une épouvantable nouvelle.

Il pouvait être 11 heures moins le quart, quand une lueur rouge, qu'on ne s'explique pas bien tout d'abord, apparaîtrait, enveloppant bientôt toute la ville.

Sur le champ de foire où flânaient quelques promeneurs attardés, l'émotion fut vive et l'on acquit bientôt la certitude que le feu était quelque part, dans la direction de la Courtille.

Où était l'incendie ? De quel côté ? C'est le quartier neuf de cavalerie qui brûle, disaient les uns. C'est la Grappe qui est en feu disaient les autres. Ce n'était ni le quartier neuf de cavalerie ni la Grappe, mais c'était le petit hameau du Puits-Drouet qui flambait et qui, bientôt — nous le verrons tout à l'heure — ne devait plus être qu'un immense brasier. Aussitôt l'alarme donnée, on court à la mairie, le tocsin sonne, on lui reproche de n'avoir pas été à la hauteur de ses fonctions et d'avoir eu la voix trop faible ; les clairons se font entendre ; Chartres se réveille épouvanté, les forains, les soldats, les pompiers, la gendarmerie, la police, sont sur pied ; M. le Maire, un des premiers accourt à la mairie, les pompiers s'organisent, les pompes sont sorties de l'arsenal, l'on téléphone au train des équipages d'envoyer leurs chevaux pour remorquer une partie du matériel et tout le monde s'élance du côté du Puits-Drouet.

Au Puits-Drouet.

C'est bien au hameau du Puits-Drouet que l'incendie vient d'éclater et fera comme on le supposait, les plus grands ravages ; cependant, là, on dort tranquillement, on goûte un repos bien gagné sans se douter que l'ennemi dévorant est dans la place et que bientôt tout va flamber. Deux gymnastes qui habitent Beaulieu, M. Pathie, l'un des ouvriers typographes de l'imprimerie Garnier, et M. Henri Hacquin, qui rentrent chez eux, donnent l'alarme ; M. Hacquin sonne le clairon et, à ces sons le petit hameau est sur pied, les hommes, femmes, enfants, tout le monde se sauve à peine vêtu, partout l'on crie, l'on se cherche, l'on s'appelle, c'est, nous ont dit des témoins, une scène inénarrable. M. Pathie va chercher une pompe et l'amène sur le lieu du sinistre.

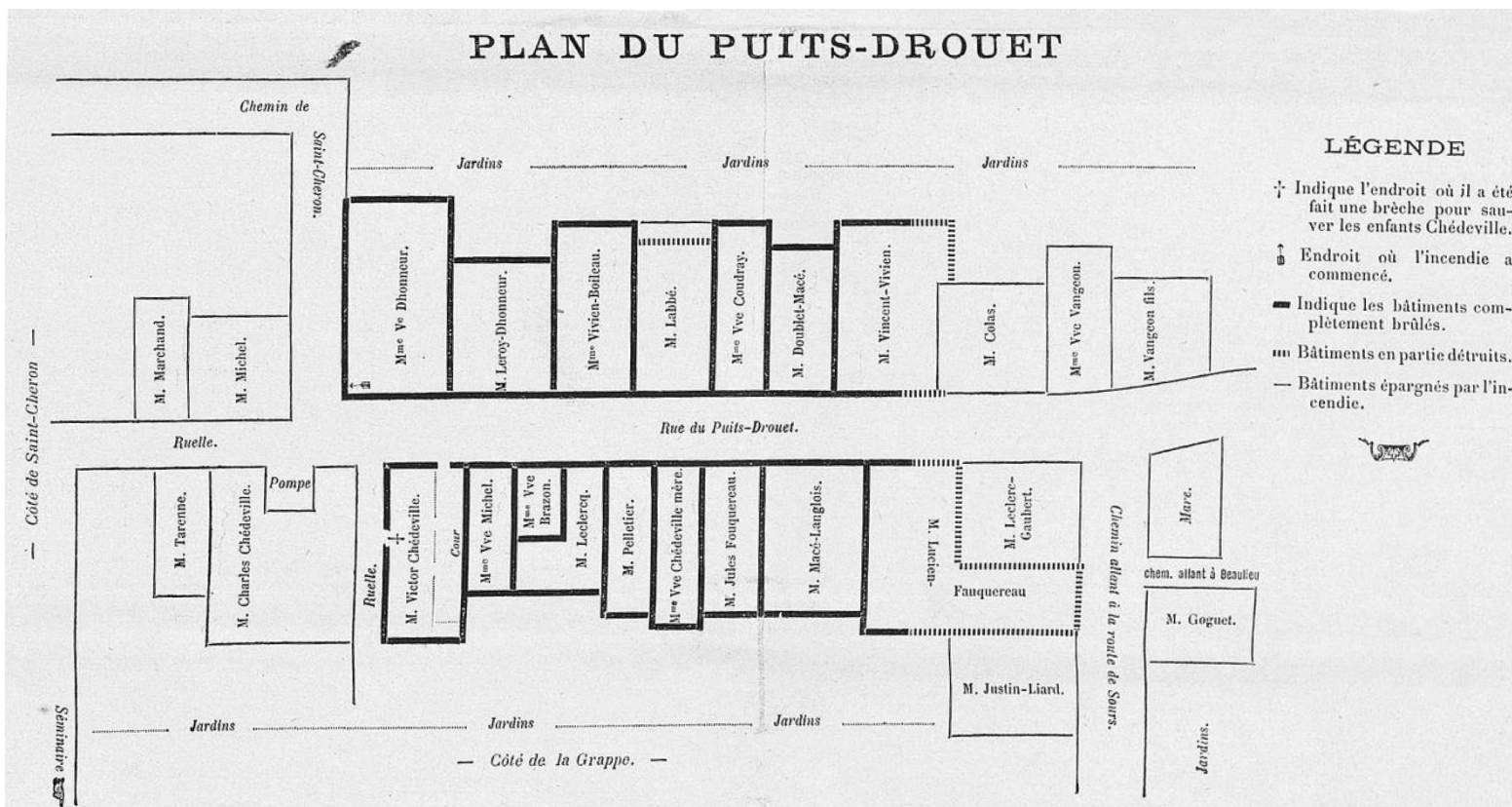
Le détachement du génie composé du sergent du génie Belleville, des caporaux Blanc Marie, Girardin, Hémadie, des sapeurs Petit, Cottereau, Hotier, Faure, Ciron, Mélinet, Toulouse,

Maurenard, Colbenet, Ruin et Lhuissier, arrive le premier et se met immédiatement à l'œuvre.

Les maréchaux des logis Massard et Brasseur des cuirassiers, le maréchal des logis Chaperon, ainsi que des forains, M. Liévin, Michel Henry (tir de la jeune France), Léon Isidore, ajusteur à la Fonderie, Durand Jacques, employé à l'épicerie Lechable, arrivent aussitôt et aident les sapeurs du génie.

Tous ces ouvriers de la première heure, sapeurs du génie, cuirassiers, forains, civils vont faire vaillamment leur devoir et nous leur devons dès maintenant des félicitations.

Le bruit court que dans la maison de M. Victor Chédeville, il y a huit enfants qui sont dans leur lit et n'ont pu se sauver.



Sauvetage héroïque — Une victime.

La maison habitée par M. Chédeville est la neuvième du plan que nous donnons d'autre part et se trouve en face de la maison occupée par Mme. V. Dhonneur où le feu semble avoir pris naissance. Sa porte d'entrée donnait sur la rue et il n'y avait aucune autre issue. Les malheureux étaient donc cernés, assiégés chez eux par les flammes qui s'échappaient des maisons d'en face et qui étant donné surtout le peu de largeur de la ruelle s'étaient vite communiquées aux maisons d'en face. Que faire alors pour sauver les enfants qui se trouvaient dans cette maison et qui ne pouvaient fuir par l'unique issue dont ils disposaient ? Creuser une brèche ? C'est ce que firent aussitôt les sapeurs et, cette brèche faite, l'on aperçoit les lits où sont couchés trois enfants. Le maréchal des logis Massard et M. Liévin, retirent difficilement la petite Thérèse que M Liévin emporte dans ses bras, le docteur Alleaume lui donne des soins, tout est inutile, elle ne tarde pas à expirer.

M. Michel Henry sauve seul Maria Chédeville âgée de 24 ans ; les sapeurs Edouard et Marcel Vivien sauvent la petite Marguerite, âgée de 13 ans. Maria et Marguerite vivent encore et les soins du docteur Alleaume les raniment. Voilà déjà trois enfants de retirés ; l'une est morte les deux autres vivent mais que sont devenus les autres ? Le fils aîné Léon Chédeville, a fui devant l'incendie, il a voulu sauter un mur en feu, et il s'est grièvement blessé ; il a été transporté à Saint-Chéron, chez sa grand'mère, il a été brûlé au thorax, à la figure et au nez.

Le chef de la famille, M. Chédeville, a réussi à se sauver par un plafond et le malheureux cherche ses enfants.

Pendant ce temps, le travail continue, habilement dirigé ; soldats, pompiers, civils, font des prodiges d'activité ; les pompes fonctionnent, des chaînes, auxquelles des prêtres travaillent, sont organisées ; M. le Maire de Chartres, qui est partout, donne des ordres ; les robinets laveurs sont ouverts et l'eau qui n'a point ou presque point manqué, comme on aurait pu le croire, tombe sur ce brasier que la tempête qui souffle se fait un plaisir diabolique d'attiser.

Sur les lieux du sinistre, l'on voit le capitaine Poyer et le lieutenant Delaumay se dépensant comme toujours en activité et en dévouement, le lieutenant-colonel de Montangon, le lieutenant-colonel de Comeiras, le commandant de Chamisso, le capitaine Boucard, le capitaine Lanty du génie, M. Coutable, commissaire de police, le capitaine Galetti, Brun, conseiller de préfecture, les docteurs Alleaume et Dongradi, Fessard, maire, Delacroix, adjoint, Dézarnaud et Bellier-de-la-Chavignette, conseillers municipaux, Piébourg, architecte, l'adjutant Duc, les brigades de gendarmerie, les agents de police au complet, des officiers de tous les corps, etc.

Nous voyons, outre les pompiers de Chartres de Saint-Chéron et Beaulieu, ceux d'Oisème, de Saint-Prest et de Luisant, Lucé, Mainvilliers, Lèves, Nogent-le-Phaye, Champhol, Gellainville, Barjouville, Morancez. La pompe de la gare est aussi sur les lieux ainsi que celle du génie.

Deux cadavres.

La disparition d'un habitant, le père Pelletier, un vieillard de 66 ans, est signalée.

Qu'est-il devenu ? on l'ignore et on le cherche.

De son côté, M. Victor Chédeville cherche toujours ses enfants et l'on s'imagine ce que ce père dut souffrir en cette nuit cruelle où, pendant plusieurs heures, il courut, affolé, demandant ses enfants à tous les échos et n'entendant pour réponse que les crépitements du feu, de l'incendie sinistre achevant son œuvre de destruction.

Vers les deux heures, l'incendie s'apaise, les flammes ont diminué.

Tout est brûlé, il ne reste plus rien on presque rien du Puits-Drouet ; la ruine est complète et, déjà, l'on mesure avec effroi la catastrophe. M. Victor Chédeville réclame toujours ses enfants et l'on profite de l'apaisement, pour chercher dans la fournaise et, bientôt, près de la ruelle, dans l'ancienne étable, l'on retrouve deux cadavres, les corps de Julia Chédeville, âgée de 20 ans et du petit Pierre, âgé de six ans.

Julia a voulu fuir en emportant son petit frère qu'elle tient serré sur son cœur mais l'asphyxie l'a suffoquée et elle est tombée, avec le petit Pierre qui a eu la tête fracassée par une poutre. Julia Chédeville restait à la maison et prenait soin du foyer de sa mère ; elle n'a pas songé qu'à elle ; elle a pensé au petit Pierre et elle est morte, on peut le dire, au champ d'honneur.

Nous avons quatre victimes. En aurons-nous d'autres ? on ne sait ce qu'est devenu Pelletier et l'on est sans nouvelles de Gaston Chédeville.

Sont-ils morts ou se sont-ils enfuis affolés ?

A deux heures et demie, après plus de quatre heures d'un travail opiniâtre, l'on est enfin maître du feu. L'incendie, qui a presque tout consumé, s'arrête et le sinistre apparaît alors dans toute son horreur.

Sur les 25 maisons qui composaient le Puits-Drouet, 13, celles de Mme. V° Dhonneur, MM. Victor Chédeville, Leroy-Dhonneur, Mmes. V° Michel, V° Brazon, M. Leclerc, Mme. Vivien-Boileau, MM. Pelletier, Labbé, Mme V° Chédeville, mère, Mme V° Coudray, M. Jules Fouquereau, MM. Doublet-Macé, Macé-Langlois, sont totalement brûlées. Trois, celles de MM. Leclerc-Gaubert, Vincent Vivien, Lucien Fouquereau n'ont été brûlées qu'en partie.

Les pertes, on le voit, sont grandes ; couvertes heureusement, par des assurances ; en voici l'évaluation approximative :

Les pertes

Le chiffre des pertes s'élevant à **85.800** fr., se répartit exactement de la manière sui vante :

Mme. veuve Dhonneur perd trois maisons, dont deux inhabitées, des objets de culture et de ménage, le tout évalué, **6.000** fr.

M. Leroy, son gendre, différents objets, **300** fr.

Mme. veuve Brazon : maison d'habitation (y compris habitation Leclerc), écurie, étable, grange et mobilier, **5.000** fr.

Victor Chédeville : tous ses bâtiments et son mobilier, **6.000** fr.

Veuve Michel : maison, écurie, étable, grange, fournil et son mobilier, **10.000 fr.**

Vivien Jean-Baptiste : hangar et différents objets, bois et paille, **1.000 fr.**

Leclerc Désiré, tout son mobilier détruit, 2 vaches brûlées, (1 seule a été sauvée) un veau, un mouton, **2.000 fr.**

Leclerc Denis : une grange, une étable et différents objets, **1.500 fr.**

Fouquereau Louis Désiré : maison, grange, hangar et tout le mobilier, **12.000 fr.**

Macé Jules : maison, grange, écurie, étable et mobilier, **5.000 fr.**

Labbé Léon : deux granges, écurie, étable et différents objets, **5.000 fr.**

V° Vivien, née Boileau : deux maisons, deux granges, fournil, loge, écurie, étable, trois vaches et tout le mobilier, **15.000 fr.**

V° Chédeville, née Doublet : maison et mobilier, **3.000 fr.**

Doublet Louis-Joseph : maison, grange, écurie, étable, hangar et mobilier, **5.000 fr.**

Fouquereau Jules : maison, grange, étable, deux écuries, fournil, loge et mobilier, **5.000 fr.**

V° Coudray, née Lemaître : maison, grange, étable, cellier, hangar et une partie du mobilier, **3.500 fr.**

Total des pertes : **85.000 fr.**

Deux nouveaux cadavres

Au jour, vers cinq heures du matin, le jeune Gaston Chédeville n'était pas encore retrouvé ; les recherches se dirigèrent vers l'étable où Julia et le petit Pierre avaient été trouvés et l'adjutant Linière du 102^{ème} de ligne, M. Cailleaux, charpentier, l'agent Richoux et d'autres personnes finirent par l'y découvrir, à demi brûlé, sous un lit, où le pauvre enfant avait cru pouvoir se réfugier. Le cadavre était entièrement carbonisé.

Au jour, l'on découvrit aussi le cadavre de Pelletier. Le malheureux vieillard avait pu s'enfuir, mais il avait cru pouvoir

revenir chez lui afin de prendre quelques papiers et, comme il sortait, le plafond s'effondra.

Son cadavre, comme celui de Gaston Chédeville, était entièrement carbonisé.

Les morts

La liste des morts se trouvait arrêtée et les cinq noms suivants étaient inscrits au martyrologe :

M. **Pelletier** (Alexandre - Martial), 66 ans.

Mlle. Julia **Chédeville**, 22 ans.

M. Gaston **Chédeville**, 17 ans.

Mlle. Thérèse **Chédeville**, 11 ans.

M. Pierre **Chédeville**, 7 ans.

N'y avait-il pas de quoi faire frémir d'épouvante toute la cité, à son réveil ?

La cause du feu

Comment l'incendie a-t-il pris naissance, le feu doit-il être attribué à l'imprudence, au hasard ou à la malveillance ?

Telles sont les questions que le feu éteint, et la première stupeur passée, chacun s'est posées.

Des rumeurs étranges ont circulé et quelques-uns se basant sur certains indices, ne sont pas éloignés de croire que la malveillance est cause de cette catastrophe et qu'une main criminelle a bien pu allumer cet incendie. Et certaines découvertes faites au cours de l'enquête donneraient assez de crédit aux bruits qui ont couru.

On a retrouvé, paraît-il, au pied du mur de Mme. veuve Dhonneur une allumette et l'on supposerait que le feu aurait été allumé sur ce point, l'incendiaire, si incendiaire il y a, aurait voulu, dans ce cas, brûler la maison Dhonneur-Leroy. Quel est donc le misérable qui ait pu concevoir ce crime abominable qui a détruit tout un village et causé la mort de cinq victimes ?

Pourra-t-on jamais le connaître ? Et si on le trouve, quel cabanon, s'il est fou, sera assez grillé pour l'enfermer ; si c'est un criminel conscient, quel châtiment sera assez grand pour lui être infligé ? En tout cas, il aurait bien, le monstre, choisi son temps et le vent violent qui soufflait cette nuit-là, s'est fait son complice.

Pour l'honneur de la race humaine, nous voulons croire que ce misérable n'existe pas et nous voulons persister à croire jusqu'à ce que la preuve du contraire soit bien établie, que l'Incendie est dû au hasard dont les hommes ne sont point maîtres.

Les blessés

Les blessés sont :

M. Léon **Chédeville**, âgé de 18 ans.

Mlle. Maria **Chédeville**, 24 ans.

Mlle. Marguerite **Chédeville**, 13 ans.

Léon Chédeville a été transporté à Saint-Chéron chez des parents, et vendredi à l'hôpital, nous avons fait prendre, de ses nouvelles et nous avons appris avec la plus grande joie qu'il allait beaucoup mieux et qu'on espère le sauver.

Maria et Marguerite Chédeville sont toujours chez leur grand'mère à Saint-Chéron et l'on espère également.

On n'a pas eu, heureusement de grands accidents à déplorer lors de l'attaque du feu. M. Muller, employé chez M. Teiltgen, a eu un doigt contusionné et le maréchal-des-logis Chaperon, des cuirassiers a été blessé à la tête par une poutre et contusionné à la main.

Le bilan des accidents s'arrête là. N'est-ce pas trop déjà ?

A l'ordre du jour

Nous l'avons dit, tout le monde, soldats, pompiers, civils, s'est bien conduit ; tout le monde a fait son devoir. Nous voulons citer néanmoins, à cette place, en une sorte de tableau d'honneur, les braves qui se sont particulièrement distingués. C'est avec une grande satisfaction et une profonde admiration que nous y

inscrivons d'abord les noms des sous-officiers *Massard, Brasseur, Chaperon*, des forains *Liévin ; Michel Henri*, de Léon Isidore, Durand Jacques, qui, les premiers sont arrivés sur le lieu du sinistre et ont opéré d'émouvants sauvetages. Signalons aussi l'un des nôtres, M. Pathie, typographe au Journal de Chartres, pompier, qui, avec son camarade Léon Hacquin et Roulleau, a, le premier, donné l'alarme, amené une pompe sur les lieux et a travaillé à l'attaque du feu avec un courage dont nous le félicitons tout particulièrement.

Saluons aussi avec respect ces braves sapeurs du génie qui n'ont pas faibli un seul instant et ces vaillants soldats, cuirassiers, soldats du train, infanterie, qui, sous les ordres de chefs dévoués qui, eux aussi, se sont tant prodigués, n'ont cessé de travailler dans l'eau, sous la pluie, assurant l'ordre et travaillant à ce que d'autres malheurs soient évités.

Parmi les officiers, la belle conduite de M. le lieutenant Jobin, et de M. le sous-lieutenant Desmaisons du 102^{ème} de ligne, a été remarquée.

Saluons aussi tous les pompiers, tous les habitants, tous les civils, tous ceux très nombreux, et dont on le comprendra nous ne pouvons donner les noms qui, par leur courage, leur dévouement, ont fait que cet incendie a été circonscrit le plus tôt possible et que d'autres malheurs ont été évités.

Il y a d'autres félicitations, des récompenses même, à décerner à ceux qui se sont si bien conduits dans cette nuit horrible du 18 au 19 mai. Certainement, on n'y manquera pas.

La journée de Jeudi.

Jeudi, tout Chartres a voulu visiter le théâtre de l'incendie et, depuis le matin jusqu'au soir, ça été un défilé continu, une procession de gens, émus et attristés, parlant de la catastrophe, regardant avec compassion les ruines, les maisons effondrées, les murs écroulés et ne marchandant pas leur sympathie aux pauvres victimes qui, tout près, chez M. Chédeville et chez les enfants de M. Pelletier, gisaient informes, calcinées.

M. le Maire était partout, veillant à tout, se dépensant sans mesure, aidé de ses adjoints, des conseillers et des employés de la ville.

L'après-midi, M. le capitaine d'Hauteville, qui assurait le service d'ordre, eût cette idée de faire installer des troncs et de faire payer, au profit des sinistrés, une sorte de droit de passage. Cette idée excellente, sourit à M. le Maire qui y vit une façon pratique et prompte de venir en aide aux sinistrés et le péage fut installé.

L'idée était bonne puisque cette perception improvisée a produit la somme de 1.736,35 fr.

La charité.

La charité s'est tout de suite exercée ; ceux qui avaient un gîte, ceux dont la maison restait debout ou à peu près, s'empressaient d'en offrir la moitié aux autres plus éprouvés. M. le Maire a mis un abri à la disposition des sinistrés et 53 de ces malheureux ont été hospitalisés par ses soins.

M. Poirier, marchand de volailles à Beaulieu, M. Maurer, de Chartres, M. Sureau, rue de Sours, ont immédiatement offert l'hospitalité ; toutes les bonnes volontés ont été si nombreuses, qu'elles ne pourront pas toutes être mises à contribution.

Dans l'après-midi, une distribution de vêtements a été faite par les soins de la Mairie ; plusieurs de nos amis ont également envoyé des vêtements à ceux qui, dans le désastre, avaient perdu non seulement des êtres chers, non seulement leur maison, leur mobilier, mais leurs vêtements les plus indispensables.

LES OBSÈQUES

Il avait été, décidé que les obsèques auraient lieu aux frais de la ville de Chartres ; elles ont été célébrées, vendredi à deux heures, dans la plus grande solennité.

Nous venons d'y assister et, c'est sous une impression bien vive, bien douloureuse et, encore les larmes aux yeux, que nous écrivons ces lignes. On ne peut, on effet, imaginer cortège plus funèbre, cérémonie plus poignante et plus triste. Il semble que la nature elle-même, ait voulu porter le deuil qui était dans tous les cœurs. Le soleil, paraissant n'avoir pas voulu insulter de ses gais rayons à la douleur publique, s'était caché ; le ciel pleurait, lui aussi, et c'est sous une pluie diluvienne, sous de véritables cataractes que le cortège funèbre s'est mis en marche,

M. le Maire de Chartres dont la conduite, en ces pénibles circonstances fut si digne d'éloges et dont le cœur battit, on peut le dire, à l'unisson de l'âme tout entière de la cité chartraine, M. le Maire de Chartres avait, le matin, convié toute la population chartraine à suivre le convoi des victimes, par un appel, placarde en ville, que voici :

Appel de M. le Maire de Chartres

VILLE DE CHARTRES

« Aux habitants de la Ville de Chartres »

» Un sinistre épouvantable vient de frapper cruellement nos concitoyens du Puits-Drouet.

» Une seule famille a perdu 4 de ses enfants, une autre a perdu son chef.

» En présence de cette calamité publique, la Municipalité a cru de son devoir de décider que les obsèques des victimes seront faites aux frais de la Ville.

» Elles auront lieu aujourd'hui, vendredi 20 mai, à 2 heures, en l'église Saint-Pierre de Chartres, le cortège partira du Puits-Drouet à 1 heure ½ précise.

» L'offerte et la quête qui sera faite au cours de l'office religieux seront destinées à venir en aide aux sinistrés.

» Une souscription publique est dès maintenant ouverte à la Mairie de Chartres, dans le même but.

» Nous ne doutons pas que nos Concitoyens tiendront à honneur de témoigner, par leur présence aux obsèques et par leurs dons, de leur profonde pitié pour les morts et de leurs sentiments de condoléance et de solidarité envers les survivants.

» Fait à Chartres, en l'Hôtel de Ville, le 20 mai 1898.

« *Le Maire, FESSARD.* »

Son appel a été entendu. Malgré la pluie, la boue, le temps qui ajoutait encore à l'horreur de la journée, la population chartraine et des alentours est venue nombreuse au Puits-Drouet ; tout le long du parcours, le funèbre cortège augmentait, et la belle église Saint-Pierre, cette paroisse que Maria Chédeville affectionnait tant, où elle avait été baptisée, où elle avait fait sa première communion ainsi que tous les siens, et où elle s'apprêtait encore, la pauvre jeune fille, à venir prier, à sa place ordinaire, jeudi dernier, et où, enfin, nous venons de transporter son cercueil, celui de ses deux frères et de sa sœur, la paroisse Saint-Pierre, disons-nous, était trop petite pour contenir l'assemblée qui s'y pressait.

Elle est venue aussi, émue cette population jusqu'au cimetière, et a voulu aller jusqu'au bout.

La levée des corps

A une heure et demie, le clergé de Saint-Pierre, accompagné de tout le grand séminaire arrive ; M. Genet, supérieur du grand séminaire, ancien curé de Saint-Pierre, de M. Homey, ancien vicaire de Saint-Pierre, de MM. Giroux et Renard, du Grand séminaire. M. l'abbé Guérin, curé-doyen, font la levée du corps, des quatre corps, devons-nous dire, et les cercueils de Julia, Thérèse, de Gaston et du petit Pierre Chédeville, exposés sous un hangar, sont déposés sur deux corbillards aux chevaux harnachés de deuil.

Huit enfants des Frères portent les glands du cercueil du petit Chédeville, 4 enfants de l'école de la rue des Béguines et 4 enfants de la Maison Bleue portent ceux du poêle de Thérèse Chédeville : 4 jeunes filles de la paroisse et 4 jeunes filles de la

Maison Bleue accompagnaient Julia Chédeville ; 8 jeunes gens du patronage de Joseph, accompagnaient Victor Chédeville.

Enfin, quatre porteurs de l'église et quatre amis de la famille accompagnaient-M. Pelletier. Le cortège s'ébranle au milieu de ces ruines, de ces maisons détruites, de ces murs écroulés qui, par ci par là, fument encore. Devant la maison encore debout en partie, celle-là, de M. Vivien-Colas, et où le cadavre du pauvre père Pelletier a été transportée le cortège s'arrête et M. le curé de Saint-Pierre fait la levée du corps ; le cercueil contenant les restes informes et calcinés du vieillard est déposé sur le corbillard qui se range à la suite des deux autres.

Tout le monde se découvre, les soldats de faction à la porte, font le salut militaire ; une émotion étreint tous les cœurs.

Le cortège se met en marche, maintenant, vers l'église ; il est ainsi formé : le petit Séminaire de Saint-Chéron, au grand complet, marche en tête, ensuite une délégation, portant une couronne, de L'école des Frères que Gaston Chédeville fréquenta et où allait chaque matin le petit Pierre, des jeunes filles de l'école des sœurs de Saint-Pierre où Julia Chédeville alla jadis et dont la jeune Thérèse faisait partie, viennent ensuite. Voulant donner une preuve de sa profonde sympathie aux victimes et à leurs familles, le *Journal de Chartres* avait envoyé aux obsèques une délégation d'ouvriers, portant une couronne, représentant à la fois, et le journal et l'imprimerie Garnier.

Derrière le *Journal de Chartres* s'avance une délégation nombreuse des voyageurs forains, portant une magnifique couronne. On se souvient que mercredi, lors de l'alarme, les forains sont, les premiers, accourus ; ont tous aidé à la catastrophe et quelques-uns, que nous apercevons dans le cortège, ont accompli d'héroïques sauvetages.

Ils sont tous émus et quelques-uns pleurent. Ah les braves gens ! Ils ont mérité, mercredi et vendredi, la sympathie de toute la population chartraine.

Derrière les chars s'avancent M. le Maire de Chartres, M. Maitrot de Varenne, préfet d'Eure-et-Loir, M. le colonel de Rochefort ; M. le lieutenant-colonel Delpuech de Comeiras, M. Lhopiteau, MM. Thibonneau, secrétaire général de la Préfecture, Boissard et

Brun, conseillers de préfecture, M. Bourgeois et M. Alleaume, conseillers généraux, MM. Delacroix et Besnard, adjoints, M. l'abbé Roussillon, secrétaire général de l'évêché, le capitaine Poyer et le lieutenant Delaunay, M. Coutable, commissaire de police.

La plupart des conseillers municipaux sont venus jusqu'au Puits-Drouet et nous remarquons MM. Ganot, Candre, Watrin, Bouthemard, Paulin, Torcheux, Dezarnaud, etc, etc. et tout à l'heure, à l'église, le Conseil municipal sera au grand complet. Les officiers sont nombreux ; nous remarquons des délégations de sous-officiers de cuirassiers et la délégation des sapeurs du génie qui, tous, se sont si bien conduits au feu. Quelques-uns de ceux qui, dans la nuit du mercredi à jeudi, furent à l'œuvre sur le sinistre théâtre du Puits-Drouet, n'ont pu venir et l'ont vivement regretté ; c'est ainsi que l'absence du maréchal des logis du train Massard, qui contribua au sauvetage, retenu à la caserne par le service, est remarquée et regrettée.

On le voit, le cortège est considérable et il se grossit, nous le répétons, à chaque pas ; sur tout le parcours, des hommes, et femmes sortent et viennent se mêler à ceux qui le suivent. À l'entrée du boulevard Morard, des curieux recueillis et émus sont là qui regardent passer le cortège, et la place Saint-Pierre est encombrée d'une foule énorme. Tout Chartres est là pour ainsi dire et toute cette foule n'a qu'un seul cœur, qu'une seule âme, la tristesse est peinte sur tous les visages ; les hommes sont émus, les femmes pleurent, les petits enfants sont recueillis devant ce spectacle funèbre de cinq cercueils et de celui du petit Pierre qu'ils connaissaient, qui joua avec eux et qui maintenant n'est plus, fauché par l'incendie.

Toutes les cloches qui sonnent le glas ajoutent encore à l'émotion. Le cortège, maintenant, est arrivé, l'on décharge les corps, qui sont portés à bras, et le cortège pénètre dans l'église. Ici une question est présente à l'esprit de tous : comment tout ce monde entrera-t-il dans l'église ?

L'on se presse, l'on se bouscule même, petites bousculades qu'excuse la pieuse pensée qui les provoque et l'on arrive tant bien que mal à se placer ; il en est qui y renoncent et qui restent

à la porte pendant deux heures, attendant que le cortège quitte l'église pour le suivre jusqu'au cimetière Saint-Chéron.

Dans l'Eglise

Le nouveau et dévoué curé de Saint-Pierre, M. l'abbé Guérin, doit être hautement félicité ainsi que ses collaborateurs — et je lui demanderai permission de le faire — pour le dévouement dont il a fait preuve, afin que dans son église, prise au dépourvu, les victimes de la catastrophe du hameau du Puits-Drouet, eussent des obsèques dignes d'elles. Il n'a ménagé à cet effet, ni son temps, ni ses efforts.

Jeudi dernier, au prône, il montait en chaire, et, d'une voix entrecoupée de sanglots, il annonçait à ses paroissiens la perte cruelle que venait de faire sa paroisse ; il recommandait aux prières de tous les pauvres victimes, et invitait tous les fidèles à les accompagner le jour des obsèques ; enfin, il faisait, en faveur de ceux qui survivent et qui, dès aujourd'hui, vont se trouver aux prises avec les difficultés de la vie, auront à se reconstruire un toit pour s'abriter, un appel à la charité des plus chaleureux. M. le curé de Saint-Pierre avait aussi décidé que la paroisse ferait les frais des obsèques religieuses et que, de plus, une quête et une offerte seraient faites, vendredi, au profit des sinistrés.

Cette quête et cette offerte ont eu lieu ; elles ont été des plus fructueuses et le produit, sept cents francs, environ, viendra grossir d'une façon très appréciable les sommes déjà recueillies.

Maintenant, le cortège est entré dans l'église, décorée de tentures noires et les cercueils ont été déposés sur les funèbres tréteaux. Plus près de l'autel, les cercueils de Pelletier et de Gaston Chédeville sont côte à côte proclamant que, devant la mort, cette grande niveleuse, le vieillard de 66 ans et le jeune homme de 17 ans, sont hélas ! parfois égaux.

Plus loin, les cercueils, recouverts de draps blancs et de couronnes blanches, de Julia et Thérèse Chédeville arrachent des larmes ; le cercueil du petit Pierre est au milieu, et les autres semblent le protéger.

Pauvre Julia Chédeville ! Elle était bien, connue, ici, dans cette église dont nous l'avons dit, elle était l'une des plus fidèles paroissiennes ; elle manquait rarement l'office ; elle y amenait ses frères et ses sœurs, elle, qui depuis que sa mère était morte, s'était faite maman dévouée et l'on admirait encore son vaillant courage, pendant la saison du carême où, malgré la rigueur du temps, la longueur du chemin, elle manqua rarement les exercices religieux.

L'on m'a même conté d'elle un détail des plus touchants ; mercredi soir, il paraît qu'elle avait veillé pour terminer une robe qu'elle se proposait de revêtir pour aller à l'office le jour de l'Ascension. Que n'a-t-elle veillé plus tard encore ; le feu l'eût peut-être épargnée.

Mercredi, dans la journée, sa sœur, la petite Thérèse Chédeville s'exerçait avec les enfants de son âge, chez les bonnes sœurs de Saint-Pierre aux chants de la Sainte-Enfance qui devait avoir lieu le lendemain. La voilà morte, et son cercueil est là sur ces deux tréteaux ! Par raison de convenance, la Sainte-Enfance a été remise ; d'autres enfants joyeux, y prendront part. La petite Thérèse sera absente, elle n'y sera pas oubliée, il y aura joie pour elle dans le ciel et l'Enfant Dieu, lui-même, la fêtera...

Dans l'église, où se presse une foule énorme, toutes les autorités ont pris place. En plus des personnes de marque qui se trouvaient au Puits-Drouet et que nous avons signalés, nous remarquons, aux premiers rangs : MM. Charpentier, président du tribunal de commerce ; Brault, président honoraire de l'association commerciale et industrielle ; Mesrine, président du tribunal ; Labiche, juge doyen ; André, procureur de la République ; Mangin-Bocquet, juge d'instruction ; Masson, secrétaire de la mairie ; Piébourg, architecte municipal ; Gaullier, Bellier de la Chavignerie, Doullay, Maintrieux, Bouthemard, Torcheux, Guillaumin, Paulin, Gilbert, etc., etc. conseillers municipaux, Prieur, ancien principal ; Lemoult-Garnier, M. de Rorthays, directeur politique du *Journal de Chartres*; la presse chartraine, désunie souvent, est unie une fois de plus aujourd'hui comme elle l'est toujours quand il s'agit de charité.

Le corps des officiers de cuirassiers est presque au complet ; nous remarquons la présence du colonel Rochefort ; commandant de Vaulserre ; capitaines Boudeville, d'Hauteville, Cosset, Cabaud, Blanchy, Bataille ; lieutenants Hermelin, Thraen, de Mautort, d'Alexandry, Cesbron-Lavau, de Maistre, de Fontenay, de Bonardi, des Méloizes.

Nous voyons aussi M. Duparc, avoué ; les docteurs Chesnel, Dudefoy, Alleaume, Bruyère, etc., etc. Enfin, tous les employés de la Préfecture, de la Mairie, sont présents et toutes les administrations publiques sont représentées. Il y a de nombreux prêtres présents parmi lesquels nous remarquons M. le curé de la Cathédrale, M. le curé de Saint-Aignan, M. l'abbé Genet, supérieur du Grand Séminaire, M. Deuzel, supérieur du Petit Séminaire de Saint-Chéron et tous les professeurs, Demolliens, aumônier de Saint-Brice, l'abbé Sontag, curé du Coudray, Hubert, Garancher, du Grand Séminaire, Tiverny, Boulay, Verger, de la maîtrise, avec une délégation d'enfants, des professeurs de l'Institution Notre-Dame. Bordier, curé de Saint-Georges, etc., etc., de nombreux prêtres des environs.

M. l'abbé Légué, vicaire-général, représente Mgr Mollien qui, en tournée de confirmation dans le diocèse, n'a pu venir. L'absence de Mgr Mollien a été vivement regrettée. Sa présence parmi nous, en une circonstance où, tous ceux qui sont à la tête de la cité chartraine étaient là, eût été une consolation et une haute marque de sympathie de plus. L'office commence, funèbre et majestueux, au cours duquel le chœur de chant, dirigé par M. Marré, l'excellent organiste de Saint-Aignan, fait entendre, le chant magnifique et qui va droit à l'âme, ce chant des os humiliés qui demandent grâce, du *De Profundis*. M. Foulon, l'amateur chartrain bien connu, chante avec beaucoup d'âme et un religieux sentiment le *Pie Jesu*.

A l'offerte, qu'on a dû plusieurs fois interrompre, une foule énorme a défilé devant les cercueils. L'absoute donnée, le cortège s'est remis en marche, au milieu d'une même affluence et par la pluie toujours tombante, vers le champ du repos, vers cette colline où les victimes de l'incendie du Puits-Drouet dormiront en attendant le suprême réveil.

Pendant l'office, en voyant M. le Maire, le représentant de la ville, M. le Préfet, le représentant du gouvernement, envoyant M. Lhopiteau, député, assister avec tous les fonctionnaires, au service religieux, j'ai pensé à la catastrophe, qui n'est point oubliée, du Bazar de la Charité et je me suis souvenu qu'on avait alors fait un crime épouvantable aux représentants du gouvernement d'avoir assisté aux obsèques religieuses des victimes de la rue Jean Goujon. Quel est donc le chartrain, véritablement digne de ce nom, qui osera reprocher au représentant du gouvernement et à M. Lhopiteau d'avoir assisté aux obsèques religieuses des victimes, chrétiennes et catholiques du Puits Drouet ?

Au cimetière

Comme au Puits-Drouet, comme à l'église, au cimetière la foule est énorme.

Le cimetière est aujourd'hui lamentable ; l'eau tombe à torrents, ses allées sont détrempées par la pluie ; les arbres dégouttent de pluie : les morts semblent plus délaissés et paraissent avoir froid dans leurs tombes. Pauvres morts, ils sont même oubliés pour un temps, car on ne pense plus à cette heure, qu'à ceux qu'on accompagne. Soudain, le cortège s'arrête ; l'on se range ; nous approchons et un frisson nous prend, notre cœur se serre devant ces trois tombes fraîchement creusées qui réclament leurs cercueils. Un silence profond se fait et M. Fessard, maire de Chartres, parlant au nom de la cité de la cité chartraine en deuil qu'il représente, prend la parole en ces termes :

Discours de M. le Maire de Chartres

« Mes Chers concitoyens,

» Lugubre, sinistre et a jamais lamentable fut la nuit du 19 au 20 mai 1898.

» Vers onze heures du soir, unie lueur se répandait soudain à l'horizon de Chartres, révélant un de ces incendies terribles, dont les hommes de mon âge ont été si souvent les témoins dans

leur jeunesse, mais dont l'horreur semblait devoir nous être épargnée désormais.

» Avec un élan admirable, de tous les points de la ville, des communes avoisinantes, accoururent aussitôt les hommes de bonne volonté pour dompter le fléau, et si ce n'est ni le moment ni le lieu propices pour déterminer l'œuvre de chacun, qu'il me soit permis de proclamer pour l'honneur de tous, que pompiers, soldats, civils, ont rivalisé de zèle, d'abnégation, de discipline et du sang-froid.

» Tous ces efforts, hélas, devaient rester vains.

» Activées par un vent violent, soufflant de la maison la plus extrême, où le feu s'était déclaré, vers le surplus du village, les flammes embrasaient tout d'un coup les bâtiments dont nous contemplions tout à l'heure les ruines fumantes.

» La rue unique, étroite, bordée de maisons couvertes de chaume, devenait en un instant un brasier intense, qu'il fallait franchir pourtant, sous peine de mort.

» Dans celle lutte, fatalement, les faibles, les enfants, les vieillards devaient être sacrifiés.

» Au point où le feu faisait rage avec le plus de violence, dans la même enceinte, vivait, il n'y a qu'un instant encore, un homme, au milieu de ses 8 enfants, déjà privés de leur mère.

» Surpris dans leur premier sommeil, réveillés tardivement par l'incendie, ils cherchent à s'enfuir alors que la rue est devenue infranchissable, et qu'aucune autre issue ne s'offre à leur désespoir.

» Au milieu des flammes, de courageux sauveteurs se fraient un passage, sont assez heureux pour appréhender quatre des enfants en péril, mais hélas ! pour constater bientôt que l'une n'était plus qu'un cadavre, que les deux autres étalent à demi asphyxiées.

» Ailleurs, un vieillard avait été vu en danger dans sa maison, et n'avait pas reparu.

» Et alors durant toute cette longue nuit, comme en proie au cauchemar le plus affreux, toute cette armée de travailleurs cherchait avidement des yeux, au milieu de ce brasier, un indice

qui permet de soupçonner la présence de l'une des victimes, pour voler à son secours.

» Tous les pressentiments les plus funestes devaient hélas ! rester au-dessous de la réalité, car le fléau étant à demi dompté, et le jour commençant à poindre, on découvrait enfin les corps affreusement calcinés et épouvantablement déformés du père Pelletier, de Julia Chédeville tenant encore maternellement dans ses bras son petit frère, Pierre, enfin de Gaston Chédeville.

» Les mots manquent pour peindre l'horreur d'un tel spectacle, et la mort, lorsqu'elle revêt un semblable appareil, déchire l'âme et affole la raison.

» Les pertes subies par les autres victimes paraissent de peu de poids, mise en comparaison de la perte de tant de vies humaines.

» Et cependant, voilà 16 ménages comprenant 53 personnes, sans asile, privés des choses les plus nécessaires à la vie, privés même de leurs instruments de travail.

» Mais je connais vos cœurs, je sais qu'il n'est pas besoin de faire un long appel à votre esprit de, charité et de solidarité. D'ailleurs, l'œuvre de réparation est déjà commencée ; aux survivants nous assurerons les moyens de reconquérir leur situation par le travail.

» Mais avant de quitter ce champ de repos, élevons nos âmes vers ces victimes, et témoignons-leur toute notre pitié et toute notre commisération, en leur adressant un suprême et solennel adieu.

» À ce père, privé en une nuit de la moitié de ses nombreux enfants, à la famille Pelletier, envoyons ce que nous avons de meilleur dans le cœur, disons-leur combien nous sympathisons à leur propre, douleur, et adressons leur nos consolations les plus douces et les plus délicates.

» Puissent ces larmes versées par toute une population sur leurs chers morts, apporter quelque soulagement à leur trop légitime, trop profond et trop douloureux chagrin et tempérer leur désespoir. »

Ce discours de M. le Maire, dépeignant si bien l'horreur de la situation, a beaucoup touché et les larmes étaient alors dans tous les yeux des assistants.

La Presse Chartraine avait quelque droit avons-nous pensé, pour louer les héroïsmes, glorifier les sauveteurs et célébrer les beaux faits accomplis au cours de cette nuit lamentable du 18 au 19 mai, pour parler sur la tombe des victimes du Puits-Drouet, pour saluer les martyrs et pour adresser aux survivants les consolations et le tribut de sympathies qui leur sont dus. Nul n'était plus autorisé pour parler au nom de la Presse Chartraine que notre vaillant directeur politique M. de Rorthays, dont tous ceux qui tiennent à ce journal, nos amis, nos collaborateurs, nos lecteurs connaissent la hauteur d'âme, l'élévation de pensée et le grand talent de parole, talent qui s'est souvent affirmé ailleurs. Nul ne pouvait parler plus que lui, dont toute la vie a été consacrée à la Presse, au nom des journalistes Chartrains ; aussi d'une entente commune, avait-il été désigné pour être notre porte-parole. Bien que prévenu à la dernière minute, il a laissé parler son cœur sur ces tombes ouvertes et il a trouvé ce qu'il fallait dire. Il a comparé ce sinistre qui vient de frapper notre ville à cet autre sinistre épouvantable du Bazar de la Charité qui, l'an dernier, en ce même mois de mai vint s'abattre sur nous. L'an dernier, c'était tout un peuple consterné ; aujourd'hui, c'est toute une population, une cité tout entière en deuil, qui pleure cinq de ses enfants. Après avoir félicité la population Chartraine qui sût si bien comprendre son devoir, M. de Rorthays a fait appel à l'union.

L'allocution de M. de Rorthays n'eût pas été complète si elle n'eut offert à ces pauvres gens en deuil des consolations qui seront allées tout droit à leur cœur de bons chrétiens, des consolations religieuses. Nous l'avons dit, cette famille des Pelletier et des Chédeville sont des familles chrétiennes ; Gaston Chédeville avait été élevé dans la foi religieuse ; Julia Chédeville était une paroissienne modèle. La cérémonie n'eut pas été complète, si une voix éloquente n'était venue, dire devant ces cinq cercueils prêts à disparaître dans la terre, que tout n'était pas fini pour ceux qui allaient y dormir ; qu'une vie meilleure avait lui pour eux, qu'ils avaient reçu déjà peut-être la récompense de leur

martyre, et si l'on n'out rappelé à ce pauvre père, écrasé sous sa douleur, qu'il y a un au-delà mystérieux, où l'on se revoit et où ce pauvre père pourrait revoir ses quatre enfants.

Nous donnons d'ailleurs, *in-extenso*, le discours que M. de Rorthays, amené à la dernière heure à prendre la parole, a prononcé au cimetière, au nom de la Presse Chartraine :

Discours de M. de Rorthays

« C'est au nom de la Presse chartraine, toujours unie quand il s'agit des choses du cœur, toujours prompte aux rapprochements en face de la souffrance et du malheur, que je viens prendre la parole devant cette lugubre rangée de tombes, soudainement ouvertes, pour exprimer nos communs sentiments de profonde commisération pour les victimes et adresser l'expression de nos douloureuses sympathies aux familles si cruellement éprouvées.

» Dans ce même mois de mai où nous sommes, il y a un an à peine, la France apprenait avec stupeur l'effroyable catastrophe du Bazar de la Charité, dans l'enceinte embrasée duquel cent cinquante personnes avaient trouvé la mort ; et quelle mort ! la plus affreuse de toutes comme la plus inattendue. Comment échapper à l'évocation de ce funèbre souvenir en présence d'un désastre qui, toutes proportions gardées, le rappelle d'une façon si saisissante, et sous tant de rapports.

» Même soudaineté dans la catastrophe qui nous réunit autour de ces tombes ; même foudroyante rapidité dans l'œuvre de destruction accomplie par les flammes ; même brusque passage de la vie à la mort pour les êtres chers qui succombent ; même déchirement de cœur pour ceux à l'affection desquels ils sont tout à coup ravis. La seule différence est dans le rang des victimes ; mais la vie des petits est aussi précieuse que celle des grands ; leurs larmes sont aussi amères... aussi amères et aussi sacrées !

» Oui, mercredi soir, le hameau qui est, qui était, hélas voisin de cette enceinte, dont les toits s'apercevaient par-dessus les grands arbres de ce cimetière, ce hameau s'était endormi dans la sécurité et dans la paix. Quelques heures se passent, et quand

le jour succède à l'épouvantable nuit, il éclaire la scène sinistre si bien dépeinte tout à l'heure ; partout des monceaux de ruines, des décombres fumants partout, et sous ces décombres, cinq cadavres : celui d'un père de famille, ceux d'une jeune fille, d'un jeune homme, de deux enfants, ces quatre derniers, qui avaient été conçus dans les mêmes entrailles, qui avaient été suspendus au même sein, qui avaient été bercés dans les mêmes bras et l'impitoyable mort venait de faucher d'un seul coup, dans la fleur de la vie !

» Ah ! de pareils drames ne peuvent laisser aucune âme insensible. C'est l'honneur de la nature humaine qu'ils la fassent tressaillir dans ses fibres les plus intimes. Qui de nous, tout à l'heure, ne sentait les larmes monter à ses yeux en contemplant ces cinq cercueils rangés les uns auprès des autres sous la voûte eu deuil de l'église paroissiale ? Dans le cœur duquel d'entre nous les gémissements et les sanglots que nous venons d'entendre n'ont-ils pas trouvé un douloureux écho ?

» Du moins, et de même qu'à Paris dans la rue Jean Goujon, l'incendie du Puits-Drouet a provoqué ici de nombreux actes de dévouement qu'il est du devoir de la presse locale de signaler, à l'exemple du premier magistrat de notre ville, à la gratitude publique. Accourus au premier appel, officiers, soldats, pompiers, autorités civiles et militaires, ouvriers, séminaristes, citoyens de toutes classes, ont rivalisé de zèle pour essayer, plus d'un au péril de sa vie, d'arrêter le fléau ou tout au moins d'en circonscrire les ravages. Plus d'une existence doit à leur courage d'avoir été préservée.

» Le dévouement ! Ah, il en est un surtout qui ne fut jamais surpassé et qui mérite d'être gardé en éternelle mémoire : celui de cette jeune fille de vingt-deux ans qui, surprise par les flammes dans son premier sommeil, pense tout d'abord à leur arracher son jeune frère, qui le cherche à la lueur du brasier, saisit l'enfant dans ses bras et tombe quelques pas plus loin avec son cher fardeau, pour ne plus se relever ! Si l'on songe que, dans de pareils moments, quelques secondes de retard suffisent pour fixer une destinée, combien digne d'admiration apparaît Julia Chédeville, victime d'une tendresse fraternelle poussée

jusqu'à l'héroïsme ! Avec quel respect on s'incline devant la tombe qui va se refermer sur sa noble dépouille !...

» Mais il est un autre devoir qui s'impose à la Presse et dont l'accomplissement mêle quelque douceur à la tristesse que lui fait éprouver cette affreuse catastrophe : celui de rendre hommage aux sentiments de tendre commisération, de sensibilité vraie, de solidarité, de charité, dont la population de Chartres tout entière a fait preuve dans ce cruel événement. Ce qu'elle fait ici aujourd'hui est le sûr garant de ce qu'elle fera demain. Elle s'est unie pour former jusqu'à leur dernière demeure un, pieux cortège aux morts. Elle s'unira aussi pour les secours que réclame l'Infortune des survivants.

» Elle a déjà attesté depuis deux jours et elle attestera encore par cette communauté de sentiments, survenant au lendemain d'agitations provoquées par des circonstances passagères que les dissentiments qui règnent entre Français, loin d'avoir la profondeur que, quelques-uns veulent y voir, ne sont que de surface, et qu'enfants de la même mère, leur tendance naturelle est de s'aimer, de se fournir un appui mutuel. Non, ce n'est pas la haine qui est créatrice, connue le disait naguères une parole impie : c'est l'amour, c'est la charité, sources divines de toute générosité et de tout bien, comme nous l'avons vu ces jours-ci, comme nous allons le voir encore.

» Ainsi donc, ceux de nos infortunés concitoyens qui pleurent sur ces tombes d'où nous allons nous éloigner, mais vers lesquelles nous ramènera souvent notre pensée, hantée par le souvenir de cette inoubliable catastrophe, auront pour leur douleur un double sujet de consolation : l'un, pour l'avenir, dans la pensée qu'ils retrouveront un jour auprès du Dieu de miséricorde, et pour ne plus les quitter, les êtres chéris qu'ils viennent de perdre : l'autre, pour le présent, dans les intenses sympathies de cette noble et généreuse population chartraine, si étroitement associée à leur deuil que le malheur de quelques-uns, semble avoir été dans notre ville, le malheur de tous ! »

Ce discours de M. de Rorthays a fait impression sur l'auditoire.

Les assistants ont alors défilé devant les tombes, donnant, en signe de suprême adieu, la dernière goutte d'eau bénite aux corps et nous nous sommes retirés tous profondément émus.

Tout à l'heure, devant les fosses contenant les restes de vos neveux et nièces, pauvre Chédeville, vous vous êtes écrié : « Oh ! je vous en prie, ne les laissez pas seuls ! »

Soyez tranquille, Ils ne seront pas seuls.

La population chartraine ne les oubliera pas ; nous penserons souvent à cette pauvre Julia, à cette seconde mère de famille, morte dans ses 22 ans, à un âge où la vie lui apparaissait radieuse, pleine de promesses et d'espérances, nous penserons aussi à Gaston Chédeville, qui eût été un homme robuste et droit, un citoyen vaillant dont la cité se fût honorée, nous penserons à la petite Thérèse et au petit Pierre, qui trouvèrent, dans cette nuit du 18 au 19 mai, la mort si terrible que nous savons ; nous penserons à eux ; nous penserons à Pelletier, le vieillard dont le feu abrégé les jours, nous nous souviendrons des cinq victimes de la catastrophe du Puits-Drouet ; leurs tombes seront l'objet de notre part de pieux pèlerinages ; à de certains jours, nous les Irons visiter, nous irons prier pour les martyrs qu'elles renferment.

M. L.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Chédeville et de la famille Pelletier sont venus aujourd'hui dans nos bureaux pour nous prier d'exprimer toute leur reconnaissance à tous ceux, officiers, soldats, pompiers, civils, aux forains, etc., qui se sont portés avec tant de dévouement à leur secours et, en particulier, aux vaillants sauveteurs.

Leur témoignage de reconnaissance s'adresse aussi à M. le Maire, à MM. les adjoints, à M. le Préfet, etc., à tous ceux qui se sont intéressés à eux et leur ont donné tant de marques de sympathie, c'est-à-dire à la population Chartraine tout entière.

C'est avec le plus grand plaisir que nous nous faisons auprès de tous leur interprète.

DERNIÈRE HEURE

L'état des blessés

Dans la matinée, le bruit a couru avec persistance de la mort d'un des trois enfants Chédeville, malades des suites du sinistre.

D'après des informations prises à bonne source nous pouvons heureusement assurer à nos lecteurs qu'il n'en est rien.

Les trois blessés ne sont pas encore hors de danger ; mais on constate aujourd'hui plutôt une légère amélioration dans leur état.

Espérons que ce mieux continuera et que nous n'aurons pas à ajouter de nouveaux noms à la liste déjà trop longue des victimes.

SOUSCRIPTION

en faveur des Victimes de l'Incendie du Puits-Drouet.

Une souscription en faveur des Victimes de l'incendie du Puits-Drouet est ouverte à la Mairie de Chartres ainsi que dans les bureaux du *Journal de Chartres*.

Souscriptions recueillies dans nos bureaux

Société du <i>Journal de Chartres</i>	100	francs.
Mme. Garnier, directrice du <i>Journal de Chartres</i>	100	
M ^m Guignard	15	
M. Arvier	5	
M. Ronceret-Bourgeois	20	
Mme Hersent	100	
M. Famin	100	
M. Villard, horticulteur aux Filles-Dieu	7	
Ses enfants, Marie et Lucien, chacun	2	
Ses ouvriers, Fierblot, Rivret, Fageronet Gérondeau, chacun	8	
Mme Michel Isambert	100	
M. Gaullier, notaire honoraire à Chartres	30	
Mme Joliet	20	
Mme Belle	20	
Mme Lucie Cabaret	2	
Barué-Jalteau et Charpentier	20	

Vignerons, route d'Ablis	50
Mme Michard	5
M. Quintart	10
S- J L	5
Mauzaize, rue des Changes	10
Total :	749 francs

Nous engageons vivement nos abonnés, nos lecteurs et nos amis, à nous faire parvenir au plus tôt leurs dons. Nous publierons au fur et à mesure, les listes de souscription.

La catastrophe est grande ; le devoir de charité chrétienne qui nous incombe est vaste ; aussi, nous faisons à tous un appel des plus pressants.

On n'a jamais fait un vain appel, dans notre pays la générosité.

La population chartraine qui, jeudi, a visité le lieu du sinistre et qui, tout à l'heure, a accompagné au cimetière les malheureuses Victimes, tiendra, nous en sommes certains, à honneur de venir en aide aux sinistrés.

=====

Une quête faite, vendredi soir, au théâtre *Electrique* de M. Grenier, au profit des sinistrés, a produit la somme de 42 *francs*.

=====

Souscription de la Fonderie

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que sur l'heureuse initiative de MM, Brault, Teisset et Gillet, la Fonderie de Chartres, voulant venir en aide aux sinistrés, a décidé que, la semaine prochaine chaque ouvrier fera une demi-journée de travail à leur intention.

Au produit de cette contribution, de cette main-mise par la Charité sur le Travail, viendra s'ajouter le montant d'une autre souscription.

Toutes nos félicitations aux ouvriers de la Fonderie.

15 décembre 1899

LE DRAME DU PUIITS DROUET

Avant-hier, vers quatre heures et demie, un drame s'est déroulé au Puits-Drouet.

Depuis le terrible Incendie qui a dévoré le petit hameau, une haine terrible s'était déchaînée entre Charles Chédeville et les autres habitants du pays contre un journalier, Léon Labbé, qu'ils accusaient d'être l'auteur de l'incendie.

Plusieurs querelles s'étaient déjà élevées entre Charles Chédeville et Labbé.

Avant-hier soir, vers quatre heures et demie, Labbé, tenant son cheval à la bride, descendait le hameau quand il rencontra, auprès de la Croix du Calvaire, Chédeville qui, en voiture, venait de Chartres.

Chédeville l'accosta : « *Tiens, s'écria-t-il, voilà l'incendiaire du Puits-Drouet* » et il le cingla de son fouet.

Labbé riposta. Chédeville se précipita sur lui, le prit à la gorge, le terrassa et se mit à le frapper à coups de poings et de pieds.

Labbé parvint à se dégager. Il courut chez lui, appela son beau-père et armés l'un d'une binette, l'autre d'une trique, vinrent au-devant de Chédeville.

« *Puisqu'il faut se tuer, s'écriait Labbé, eh ! bien, finissons-en !* »

Chédeville s'était muni d'une fourche. Les deux filles Pelletier, qui ont eu la douleur de perdre leur père dans ce terrible incendie, vinrent au secours de Chédeville car la rixe se passait devant leur maison et la mêlée devint générale.

Les coups pleuvaient. Tout à coup Labbé s'affaissa en poussant un cri. Il venait de recevoir un terrible coup de fourche sur la tête ; le sang coulait abondamment, le crâne était à nu.

Les voisins s'empressèrent. Labbé fut conduit à l'hôpital de Chartres où M. le docteur Maunoury lui donna les premiers soins. Son état est très grave.

Hier, MM. Dagoury, procureur de la République, Delvaille, substitut, Mangin-Bocquet, juge d'instruction et Viala, commissaire de police, se sont transportés sur les lieux.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, ils continuent leur enquête. Il est très probable que Chédeville et les filles Pelletier vont être mis en état d'arrestation.

Un détail que nous avons omis de dire, Charles Chédeville est l'oncle des quatre jeunes victimes de l'incendie du Puits-Drouet. Le père de ces victimes, Victor Chédeville, est très calme et n'avait jamais cherché querelle à Labbé.

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant de l'enquête qui va être menée sur ce drame qui a jeté l'émoi dans le petit hameau où il s'est déroulé.

17 décembre 1899

LE DRAME DU PUIITS DROUET

Nous sommes partis vendredi au Puits-Drouet, prendre des renseignements sur le drame de mercredi.

Nous arrivons vers 9 heures. Le village est calme et rien n'en trouble la quiétude. Malgré nous, nous nous reportons à la scène terrible, où les paisibles demeures s'abîmaient dans les flammes, et une émotion indicible nous étreint.

Là, où les ruines disaient l'horreur et l'effroi de cette nuit inoubliable, se sont élevées des maisons neuves, coquettes sous leur robe d'ardoises, et il nous semble, dès le seuil, que le petit hameau désormais est fait de paix familiale et de bonheur. C'est un leurre. Derrière ces murs blancs, sous ces toits, riants ce matin au clair soleil, sont des haines et des larmes.

Nous les contenons alors que la chaîne des souvenirs tristes se déroule. Nous évoquons, après l'incendie aux lueurs d'épouvante, le convoi des victimes en cette journée pluvieuse et sombre, l'acheminement vers le cimetière de la foule douloureuse, la lente montée de ce calvaire.

L'on n'a pas oublié, en effet, le caractère touchant et imposant à la fois des obsèques qui eurent lieu aux frais de la ville, en présence de toutes les autorités et de la foule immense des habitants de Chartres et de ceux des environs. Il nous semble entendre encore le discours que M. de Rorthays prononçait au nom de la presse chartraine, sur les tombes des cinq victimes, discours qui remua si profondément les cœurs ; et nous vivons de désespérantes minutes.

Les événements se déroulent... La rumeur publique se lève et gronde....

Elle accuse l'un des habitants du hameau ravagé, d'être l'auteur de l'incendie. Une exaspération et une haine constante se dressent contre lui. Un jour vient où il poursuit devant le tribunal correctionnel quelques-uns de ceux qui l'accusent, Chédeville entre autres, et Michel, lesquels sont condamnés pour diffamation.

Les haines n'en deviennent que plus violentes. L'on assure dans le pays que l'attitude provocatrice de Labbé après le procès leur a donné un nouvel aliment. Un malheur était à craindre dans de pareilles circonstances et il est arrivé.

Voici les renseignements que nous recueillons sur ce drame :

Chez Madame Chédeville

La première personne chez laquelle — j'allais dire nous pénétrons — nous tentons de pénétrer, est Madame Chédeville, la mère de Charles et Victor Chédeville (*Augustine Emilie DOUBLET - 1823/1913*).

Nous frappons à la porte. L'huis reste clos. Nous essayons de parlementer par la fenêtre.

La brave femme refuse d'ouvrir.

— *Je n'ouvrirai pas, dit-elle, je ne veux pas ouvrir, des rédacteurs sont venus hier et je suis fâchée ; ils n'ont dit que des menteries !*

Madame Chédeville s'emporte. Enfin nous parvenons à lui faire passer notre carte.

Aussitôt la porte s'ouvre, Madame Chédeville nous dit au milieu de ses larmes, tout le respect et toute la reconnaissance qu'elle éprouve pour M. de Rorthays notre rédacteur en chef, puis :

— *Oh ! mon Dieu, monsieur, comme je suis malheureuse ! Ce n'était pas assez d'avoir été éprouvée comme je l'ai été par le feu, il me faut encore aujourd'hui voir mon fils en prison !*

A ce moment, un petit bambin pénètre dans la chambre. C'est un petit garçon de Charles Chédeville (*Célestin Albert CHÉDEVILLE 1897-1901*)

La pauvre vielle le prend sur ses genoux et l'embrasse : « Mon pauvre mignon, dit-elle, mon pauvre enfant ! »

Nous intervenons :

— *Mais comment, madame, la scène s'est-elle passée ?*

— *Voilà, monsieur. Vous l'avez dit hier. Mon fils Charles revenait de Chartres. Labbé, lui, descendait du pays. Au près de la croix du*

calvaire, mon garçon Lui a dit : « Te voilà parti, toi ! » Labbé lui a donné un coup de fouet et lui a cinglé la figure. Charles s'est précipité sur lui et l'a frappé.

» Labbé a couru chez lui en criant : « S'il faut qu'on se tue, on se tuera » et il a appelé son beau-père, son beau-frère et sa femme qui armés de binettes et gourdins, sont tombés sur mon fils.

» Les demoiselles Pelletier voyant mon fils battu et frappé sont venues le défendre ! »

— Et Labbé a reçu un coup de fourche sur la tête ?

— Oui, monsieur, il est rentré chez lui et je n'ai plus rien vu...

Nous présentons à Mme Chédeville nos condoléances pour le nouveau malheur qui la frappe, et nous nous dirigeons vers la maison de Mme Pelletier. Elle est absente.

Chez Madame Pelletier

(Marie Julie MACÉ - 1837/ ?)

La maison est gardée car sa petite-fille, Mlle Germaine, Agée de 13 ans *(Germaine Victorine Bernardine PELLETIER - 1886/ ?)*

La pauvre est vêtue de deuil. Elle a eu le malheur de perdre son grand-père dans l'incendie *(Martial Alexandre PELLETIER - 1832/1898).*

— Est-ce que je reverrai bientôt maman (Marie Louise Angèle PELLETIER - 1864/ ?) et ma tante ? (Mathilde Marie Zénaïde PELLETIER - 1873/ ?) nous demande-t-elle.

Nous nous efforçons de la rassurer et nous lui demandons quelques renseignements.

— Je n'ai rien vu, moi, Monsieur, nous dit-elle, je n'étais pas là; j'étais à mon travail à Chartres. Hier soir, des Messieurs habillés en noir et des gendarmes sont venus et ils ont emmené avec eux maman et ma tante !

— Votre famille n'était pas en bonne intelligence avec Labbé ?

— Dame, Monsieur, il nous cherchait toujours chicane. Tenez, ce matin même, son beau-père Meslard est sorti de chez lui et en

*passant il s'est écrié : T'es pas prête de la revoir toi, ta mère, va ! »
Je me suis mise à pleurer et je n'ai rien répondu.*

Chez M. Vivien

(Georges Charles VIVIEN - 1870/1912)

M. Georges Vivien est à la porte de sa ferme. Nous l'abordons :
— Il y a un journal — et il le cite — qui n'a dit que des menteries.
Il a insinué entre autres choses que mon frère Léon (*Léon Augustin VIVIEN - 1863/ ?) époux de Mathilde PELLETIER*) avait été chercher son fusil pour défendre Charles Chédeville, c'est absolument faux ! Nous n'en avons pas de fusil. Mon frère et moi étions occupés à rentrer du fumier. Nous sommes accourus au bruit de la lutte, Labbé a donné un coup de fourche à Charles Chédeville et s'est écrié : Ah ! je vais aller chercher mon revolver, puisqu'il faut qu'on se tue, on se tuera !... Ils tombèrent quatre sur Charles, son beau-père, son beau-frère, sa femme et lui Labbé.

« Les Labbé prétendent, que les filles Pelletier sont allées chez elles chercher des fourches et des binettes pour frapper Labbé.

C'est absolument faux ! »

M. G. Vivien, qui a tout l'air d'un garçon bien tranquille, s'échauffe :

— Le pays était si uni, monsieur, il a fallu que...

Il n'achève pas sa phrase, mais le regard qu'il lance sur la maison de son voisin, fait que nous comprenons fort bien ce que veut dire M. Vivien.

Chez M. Michel

Nous quittons et nous nous rendons chez M. Michel.

La femme de celui-ci a été arrêtée hier soir par les gendarmes et emmenée en prison avec Chédeville et les filles Pelletier.

Plusieurs personnes sont assises et causent du drame et de ses conséquences.

Il y a là Mme Michel mère, une pauvre vieille octogénaire qui faillit succomber lors de l'incendie.

À ses côtés, Mme Vivien mère, Mme Colas, M. Michel et sa jeune fille Angèle. Georges Vivien entre à son tour et prend part à la conversation.

M. Michel :

— Je ne sais pas du tout, Monsieur, pourquoi on a emmené ma femme ! Ah ! Dieu, ce n'était pas assez d'avoir perdu ce que j'ai perdu dans l'incendie, ce n'était pas assez d'avoir dit induit en correctionnelle par Labbé, d'avoir dépense beaucoup d'argent, il me faut encore aujourd'hui, voir ma femme en prison... et elle n'a absolument rien fait.

» Nous étions occupés à travailler dans notre étable, ma femme et moi ; nous coupions des navets.

» Arrive Thérèse Vivien, qui vient nous dire que l'on se bat dans le pays.

» J'ai dit à ma femme de ne pas sortir. Nous sommes restes chez nous. Elle n'a absolument rien dit ni rien fait. Pourquoi l'a-t-on emmenée ? Je me le demande ?

Nous plaçons un mot.

— Mais, Monsieur, si votre récit est exact, comme nous le croyons fermement, il est impossible que votre femme ne vous soit pas rendue le plus tôt possible.

La mère de M. Michel se lève de sa chaise ;

— Ah ! si vous pouviez seulement dire vrai, Monsieur.

Mme Colas prend à son tour la parole ;

— Monsieur, j'ai un service à vous demander. Voulez-vous avoir l'obligeance de me le rendre ?

— Très volontiers, Madame, si nous le pouvons.

— Eh bien ! Monsieur, je vous prie de démentir une chose qui a été imprimée hier. On a dit que mon mari était présent à la bagarre. C'est absolument faux. Mon mari était à Saint-Georges. Il n'a absolument rien vu ni rien entendu. « J'étais chez moi,

Georges Vivien est accouru : Tu es bien tranquille, toi, me dit-il, et on se tue dans le pays ! »

Une rixe antérieure.

C'est Mme Michel mère, qui nous en raconte les détails :

— Il y a un mois à peu près, Labbé était sur le point de rentrer chez lui avec sa jeune femme.

» Deux enfants, le petit de Charles et un autre se trouvaient auprès de sa maison. Je ne sais pourquoi, Labbé est descendu de sa voiture en disant qu'il fallait qu'il en tue un. Ma bru qui à ce moment, tirait un seau d'eau, t'est avancée : Vous n'allez pas tout de même leur faire du mal à ces enfants, dit-elle. »

« Alors Labbé s'est précipité sur ma bru et lui a donné trois coups de fourche. Elle en porte encore des marques sur les mains. »

M. Georges Vivien confirme absolument les dires de madame Michel. Et il ajoute.

— Si la femme de Labbé n'avait pas tiré son mari par la manche, et ne l'avait pas emmené, je crois qu'il l'aurait tuée.

[Labbé était remarié depuis deux mois à une jeune fille de 18 ans, Mlle Meslard. Sa première femme, dont il avait eu 4 enfants, avait obtenu le divorce contre lui].

Charles Chédeville

— Que pensez-vous de Charles Chédeville ? demandons-nous à Madame Michel.

— Charles ? C'est le meilleur garçon que la terre ait jamais porté. C'est le plus prudent de la terre. Il ne donnerait pas une claque à un chat ! (sic)

Toutes les personnes présentes nous font le plus grand éloge de Charles Chédeville.

Elles disent toutes que s'il n'avait pas été provoqué, il n'aurait certainement pas frappé Labbé, qu'il n'a pas commencé le premier...

La famille Chédeville est donc très estimée dans le petit hameau. Elle est très honorable. Tous ceux qui la connaissent aussi bien du Puits-Drouet que de Chartres la plaignent sincèrement...

Nous prenons congé de tous ces braves gens, après leur avoir encore une fois serré la main et leur avoir exprimé la part que nous prenions à leur douleur...

Nous avons donné tous les détails de notre enquête personnelle, sans en omettre une virgule.

Nous la livrons à la publicité, nous avons fait notre devoir de reporter...

A la Prison. — L'Instruction

Charles Chédeville, Angèle et Mathilde Pelletier, et Mme Michel-Vivien ont passé la nuit à la prison de Chartres.

Vendredi, à la première heure, M. Mangin-Bocquet a commencé l'instruction et a interrogé successivement Chédeville, les deux filles Pelletier et Mme Michel-Vivien.

La version des inculpés ne diffère pas sensiblement. Tous quatre s'accordent pour dire que Charles Chédeville a été provoqué.

Aptes la première altercation amenée par Labbé, disent-ils, celui-ci rentra précipitamment chez lui en criant à Chédeville :

« Je vais aller chercher mon beau-père qu'il te tasse ton affaire. »

Labbé revint presque aussitôt avec son beau-père, Meslard, et sa femme. Ils étaient armés de bâtons, de binettes, de fourches et d'un revolver que tenait Meslard.

Nous donnons plus haut les détails de cette rixe que nos lecteurs connaissent déjà.

Nous nous sommes rendus aujourd'hui même à la prison où nous avons rencontré Mme Pelletier mère et Mme Charles Chédeville qui venaient pour voir leurs enfants et leur mari.

L'entrevue qu'elles sollicitaient n'a pu leur être accordée avant que l'instruction soit un peu plus avancée.

Nous causons quelques instants avec Mme Pelletier et Mme Chédeville tout en larmes.

Mme Pelletier nous retrace la scène de la rixe. Elle était à coudre dans sa maison avec ses deux filles lorsqu'elles virent, par la fenêtre, Labbé et toute sa famille se précipiter sur Chédeville. Vite elles sortirent et se précipitèrent pour essayer de soustraire ce dernier aux coups furieux qui lui étaient portés et désarmer Labbé et son beau-père.

Nous leur avons arraché des mains, nous dit Mme Pelletier, une fourche plate et une binette. Ces objets ont été emportés comme pièces à conviction, mais le revolver n'a pu être saisi.

Une casquette, celle de Meslard, a également été ramassée.

Il y a en ce moment de déposés au parquet, quatre fourches, un croc et une binette.

On gênait trop Labbé, nous dit Mme Pelletier pendant que nous causons avec elle, il voudrait que nous disparaissions, et elle nous cite des propos provocateurs qu'aurait tenus Labbé et dont nous ne voulons pas nous faire l'écho.

D'après Mme Pelletier, Labbé et son beau-père, depuis les deux jugements intervenus en leur faveur, auraient relevé la tête, et auraient eu au Puits-Drouet, vis à vis des habitants, une attitude provocatrice par gestes et paroles. Labbé disait notamment : « vous pouvez aller vous plaindre, la justice est pour moi ».

Dans la bagarre, Charles Chédeville a reçu sur la tête un coup de binette et un coup de bâton à l'œil gauche.

A l'Hôpital. — Etat du blessé

Après avoir quitté la prison, nous nous sommes rendus à l'Hôpital pour nous enquérir de l'état du blessé.

Dans la matinée, le bruit de la mort de Labbé avait couru avec persistance en ville et, vu l'état grave du blessé, on pouvait croire à un pareil dénouement.

Il n'en était heureusement rien. Le bruit n'était pas fondé.

A l'Hôpital, nous apprenons que Labbé, est toujours dans le même état que la veille. La nuit n'a pas été trop mauvaise. Il est plongé dans une sorte d'état comateux.

M. le docteur Maunoury qui lui donne ses soins a prescrit un repos complet et le silence le plus absolu autour du blessé.

Le malheureux a eu le cuir chevelu arraché sur une certaine surface et le crâne labouré par un coup violent, des esquilles d'os ont pénétré dans la tête lui faisant une plaie assez profonde.

IL le docteur Maunoury ne peut encore se prononcer sur les suites de la blessure.

LA JOURNÉE DE SAMEDI

Un mot avant de publier les détails de l'enquête que nous avons continuée hier samedi.

L'édition spéciale que nous avons préparée à la hâte et que nous avons publiée sur une seule feuille — ce que nous éditerons désormais — a obtenu un véritable succès et produit une certaine émotion à cause des déclarations qui y étaient contenues.

C'est pourquoi nous certifions que nous avons rapporté très scrupuleusement les propos qui nous ont été tenus, ainsi que les quelques démentis donnés sous une forme un peu vive aux récits publiés ailleurs.

Mais ce qui nous a frappé et fortement impressionné, c'est l'accent profond de sincérité avec lequel tous ces renseignements nous ont été donnés, ainsi que la concordance de tous les témoignages.

Nous n'avons pu, lorsque nous nous sommes rendus au Puits-Drouet, voir ni le beau-père ni la femme de Labbé. Un de nos rédacteurs est entré chez lui ; des ouvriers occupés au battage lui ont répondu qu'il n'y avait personne à la maison.

C'était exact M. Meslard et sa fille étaient allés voir Labbé à l'hôpital.

La version de la famille de Labbé est qu'il a été le provoqué et non le provocateur et que dans la rixe qui a eu une issue si malheureuse pour lui il n'aurait fait que se défendre.

A l'Hôpital

Nous nous sommes donc rendus ce matin à l'hôpital pour y prendre des nouvelles de Labbé.

Son état n'a pas changé. Il a toute sa lucidité d'esprit mais il est très faible. M. le docteur Maunoury continue à prescrire le silence le plus absolu autour du blessé.

Les défenseurs

Les inculpés dans cette malheureuse affaire ont fait choix de leurs défenseurs. Ce sont M° Doullay, pour Chédeville ; M° Martin Saint-Léon, pour Angèle Pelletier ; M° Person, pour Mathilde Pelletier et M° Debargue, pour Mme Michel.

Le cas de Mme Michel. — Un démenti.

Nous avons reçu ce matin, la visite d'une personne habitant le Puits- Drouet. Cette personne dont nous taisons le nom, s'inscrit ainsi que plusieurs de ses voisins, absolument en faux contre un récit publié par un journal disant que Mme Michel était sur les lieux de la bagarre armée d'une fourche et que son langage n'était pas très rassurant.

— Ce récit nous a dit notre interlocuteur est complètement inexact. Mme Michel était occupée avec son mari dans leur étable à couper des navets. Elle n'a prise aucune part à la rixe sanglante qui avait lieu à plus de 50 mètres de sa demeure ».

» Quant à cette rixe antérieure, dont vous avez parlé hier dans votre édition spéciale le récit en est absolument exact.

» C'est bien Mme Michel qui a été frappée à coups de fourche par Labbé, parce qu'elle s'interposait entre lui et deux enfants qu'il poursuivait.

» Jamais elle ne lui a jeté des pierres... C'est elle qui a été battue, et je crois qu'elle aurait été assommée, si la femme de Labbé n'avait retenu son mari »

Nous demandons à notre interlocuteur ce qu'il pense, lui aussi, de Chédeville.

— Chédeville ? mais c'est le meilleur garçon du monde C'est un brave et digne homme, très estimé, ainsi du reste que toute sa famille, Sa pauvre mère, Monsieur, fait peine à voir tellement sa douleur est profonde ?

Et Mme Pelletier ?

— Encore une brave femme, Monsieur, encore une, digne de toutes les sympathies...

Notre interlocuteur nous quitte en nous serrant la main et en nous remerciant au nom des habitants du Puits-Drouet du bon accueil que nous avons fait dans le Journal de Chartres à leurs déclarations.

Il est bien entendu que nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant de cette affaire qui, de plus en plus, passionne l'opinion publique.

20 décembre 1899

LE DRAME DU PUIITS DROUET

La mise en liberté de Mme Michel

Nous avons avant-hier soir interrompu notre tirage pour annoncer la mise en liberté de Mme Michel.

Un de nos confrères dit que Mme Michel-Vivien étant souffrante, fut examinée par le docteur Bouchard qui conclut à sa mise en liberté.

Toutefois, ajoute notre confrère, la même accusation pèse toujours sur elle.

Nous ne savons pas, quant à nous, ce qu'il restera de l'accusation portée contre Mme Michel.

Elle est accusée par un seul témoin d'avoir pris part à la bagarre, tandis que tous les habitants du Puits-Drouet déclarent sa parfaite innocence.

Ce témoin qui est Meslard — le beau-père de Labbé — s'est fait et se fait encore donner une série de démentis. Ces démentis qu'un de nos confrères qui avait enregistré la déposition de Meslard vient très impartialement de publier, sont très catégoriques. Les voici :

Monsieur le Directeur,

J'ai lu dans votre journal paru le 14 décembre, rapportant le récit de Meslard, que vous m'indiquiez comme étant sur les lieux mêmes au moment de la bagarre du Puits--Drouet. Je n'ai jamais attaché la moindre importance aux déclarations de Meslard, mais à raison de la publicité donnée par votre journal, je tiens à préciser que j'étais au moment même dont parle le témoin à Saint-Georges-sur-Eure.

Je vous prie de vouloir bien donner à cette protestation place dans votre journal. Le démenti que j'apporte est formel.

Agréez, etc.

Edouard Colas
cultivateur au Puits-Drouet (Chartres)

Monsieur le Directeur,

Dans un de vos comptes rendus relatif à l'affaire du Puits-Drouet vous avez publié une déclaration de Meslard disant que pendant la bagarre j'avais été chercher mon fusil. Je proteste contre cette déclaration.

D'abord je n'ai pas de fusil et puis je ne suis sorti qu'à la porte de la rue que vers la fin de la bagarre.

Je fais appel, Monsieur le Directeur, à votre impartialité pour insérer cette rectification et vous présenter mes sentiments respectueux.

Vivien Léon,
cultivateur.

Monsieur le Directeur,

Je tiens absolument à protester contre les déclarations de Meslard que vous avez produites dans votre numéro du 14 décembre.

Vous déclarez en effet que Vincent Vivien dit « Caniche » était sur les lieux de la bagarre. Or, cette fois encore les déclarations de Meslard sont contraires en tous points à la vérité. J'étais simplement dans mon jardin ramassant du bois, et il faut à Meslard une fameuse imagination pour me faire figurer au nombre de ceux qui assistaient à la scène.

Je vous prie, monsieur le Directeur, de vouloir bien insérer dans votre journal cette réponse qui a son importance.

Vivien Vincent
cultivateur au Puits--Drouet.

Nous n'insisterons donc pas, pour aujourd'hui du moins, sur le cas de Meslard.

L'état de Labbé

L'état de Labbé est toujours stationnaire. M. le docteur Maunoury ne peut encore se prononcer.

22 décembre 1899

LE DRAME DU PUIITS DROUET

Mardi soir, vers 4 heures, L'état du malheureux Labbé s'étant sensiblement amélioré, une confrontation a pu avoir lieu entre lui, Charles Chédeville et les demoiselles Pelletier.

Labbé a formellement déclaré que Mme Michel n'était pas parmi ses agresseurs.

Nous sommes heureux, quant à nous, de cette déclaration de Labbé, car nous avons toujours dit et répété que Mme Michel n'avait en aucune espèce de façon pris part à la lutte.

Ce matin, un de nos rédacteurs est allé à l'hôpital prendre des nouvelles de Labbé.

Son état s'est subitement aggravé et l'on conserve peu d'espoir de le sauver.

24 décembre 1899

LE DRAME DU PUIITS DROUET

L'Instruction continue activement. Mme Michel-Vivien est décidément mise hors de cause. M. le juge d'instruction a permis à la famille Chédeville et à la famille Pelletier de voir tous les jours leurs prisonniers.

Mort de Labbé

Ainsi que tout le faisait prévoir, le malheureux Labbé est mort hier, à 11 h. 1/2 du matin à l'hôpital.

Un abcès s'était déclaré dans la plaie qu'il portait au crâne et depuis quelques jours il allait s'affaiblissant de plus en plus.

L'on ne peut que déplorer le triste dénouement de cette malheureuse affaire du Puits-Drouet.

28 décembre 1899

LE DRAME DU PUIITS DROUET

Les obsèques de Labbé ont eu lieu lundi matin ; elles ont été purement civiles.

A ce propos, un de nos confrères raconte à ses lecteurs que si Labbé n'a pas été enterré religieusement, malgré les nombreuses démarches faites par sa famille auprès du clergé, c'est parce qu'il était divorcé. Et notre confrère trouve que les lois de l'Eglise sont très dures et déclare que cette « mesure draconienne » prise à l'égard du malheureux Labbé a été mal accueillie en ville.

La vérité est que Labbé a été enterré civilement parce que, jusqu'au dernier moment, il a refusé les secours de la religion. Le clergé l'aurait dans le cas contraire, et en raison de son repentir, accompagné jusqu'à sa dernière demeure. Mais il n'a pas voulu.

Evidemment c'était son affaire, mais c'est la nôtre aussi, dans une telle question, de remettre les choses au point.

Il est raide de qualifier de draconienne une mesure aussi naturelle ! Il serait extraordinaire qu'on fît des obsèques religieuses à ceux qui à leur dernière heure, refusent en pleine connaissance, les secours de la religion. S'il est vrai que cette décision ait été mal accueillie en ville, ce ne pourrait être que parce qu'on a dénaturé les faits. Soucieux en ceci comme en tout de la vérité, et mieux Informé que notre confrère, nous remplissons un devoir en les rectifiant.

4 janvier 1901

LE DRAME DU PUIITS DROUET

Mise en liberté

Dimanche dernier, vers sept heures, comme elles se vêttaient pour aller à la messe, les demoiselles Pelletier ont eu la satisfaction d'apprendre qu'elles étaient mises en liberté provisoire...

Nous sommes allés, mardi dans la soirée, au hameau du Puits-Drouet, pour les féliciter de la décision prise à leur égard et apprendre en même temps de leur bouche la joie qu'elles avaient dû éprouver eu voyant s'ouvrir devant elles les portes de la prison dans laquelle elles avaient vécu de bien tristes jours...

Chez Mme Pelletier

Les demoiselles Pelletier sont absentes. Elles ont été mandées chez M. le juge d'Instruction, mais leur mère est à la maison. Assise au coin de son feu, la brave femme est occupée à coudre. À peine sommes-nous entrés :

— Ah ! je sais pourquoi vous venez, monsieur, nous dit-elle. Et bien, c'est vrai, mes filles m'ont été rendues. Si vous saviez comme je suis contente !

Des larmes de joie perlent à ses paupières. Elle s'arrête. Nous lui exprimons la part que nous prenons à sa joie :

— Elles sont sorties dimanche, à 7 heures et demie, de la prison, reprend-elle ; tout le long du chemin elles ont rencontré des laitières, des amies qui les ont embrassées. Moi je me rendais à Chartres. Je montais la rue Saint-Pierre quand, dans le haut de cette, rue je les ai aperçues. Ça m'a fait un coup !...

Mme Pelletier s'anime un peu. Elle nous raconte que dans la journée de dimanche et d'hier, des amis de Saint-Chéron, du Puits-Drouet, de Chartres, sont venus chez elle pour voir ses filles.

— Ah ! monsieur, si vous saviez comme cette mise en liberté m'a fait du bien !...

Nous prenons congé de Mme Pelletier.

Sur les portes de la maison du malheureux Labbé, les scellés ont été apposés. La jeune veuve est allée habiter chez ses parents à Morancez.

Chez Mme Chédeville

Louise Marie Félicie CABART - 1858/1944

Nous ne voulons pas quitter le petit hameau sans aller rendre visite à Mme Chédeville.

La pauvre femme est bien triste, bien défaite, bien abattue. Près d'elle son plus jeune enfant, un gamin de trois ans (*Célestin Albert CHÉDEVILLE - 1897/1901*), joli comme un cœur, joue avec un petit banc.

— C'est lui, nous dit Mme Chédeville, qui le demande son père. Vingt fois par jour, il le réclama. Le soir il ne veut pas aller se coucher avant de l'embrasser comme il le faisait tous les soirs... je suis obligé de lui dire que son père va venir, qu'il le verra demain... et ce demain se renouvelle chaque jour...

La douleur de cette pauvre femme qui se remémore ces tristes souvenirs fait peine à voir.

— Le voyez-vous souvent votre mari, madame demandons-nous.

— Oui, monsieur, assez souvent. Je suis allé le voir hier à la prison avec mes enfants, sauf le petit que j'ai laissé à la maison, car je n'aurais pu l'arracher des bras de son père. Mon pauvre mari est bien triste. On nous a, hier, permis de l'embrasser... nous n'avons pu nous dire un mot tant les larmes nous coulaient des yeux, tant nos sanglots nous secouaient la poitrine...

La porte s'ouvre. C'est Mme Michel-Vivien qui entre.

En voilà encore une qui n'a pas de chance. À peine mise on liberté, elle s'est gravement brûlée à la figure et au bras droit qu'elle porte en écharpe.

Ainsi qu'elle le fait quotidiennement, elle vient apporter à Mme Chédeville sa part de consolations, elle vient lui dire d'espérer.

Espérer ? La pauvre Mme Chédeville n'ose guère et pourtant, pourquoi n'espérerait-elle pas ? Pourquoi, après l'audition de tous les témoignages, prouvant tous que son mari était en état de légitime défense dans cette malheureuse, funeste et regrettable rixe, Chédeville ne réintégrerait-il pas provisoirement du moins, sa petite maison du Puits-Drouet, où sa femme et ses enfants pleurent en songeant à lui ?

Mme Chédeville, nous l'avons dit, n'ose pas ouvrir son cœur à l'espérance. Elle a connu la douleur, elle en subit en ce moment encore l'étreinte cruelle, elle se figure que jamais plus elle ne connaîtra la joie.

Avant de quitter Mme Chédeville, nous nous efforçons de la consoler de notre mieux et nous franchissons le seuil de la demeure dans laquelle — nous l'espérons nous, et fermement — Chédeville rentrera bientôt...

Am. G

14 janvier 1899

LE DRAME DU PUIITS DROUET

Vendredi soir vers six heures, une bonne nouvelle nous parvenait.

Nous apprenions que Charles Chédeville, l'un des inculpés de l'affaire du Puits-Drouet, venait d'être mis en liberté provisoire.

Aussi, nous sommes-nous empressés, samedi matin, d'aller présenter nos compliments à Chédeville.

Au moment où nous pénétrons dans sa maison, un groupe de 15 personnes s'y trouve. Chédeville portant dans ses bras son petit bébé qui ne cessait de le réclamer est très heureux de se retrouver au milieu des siens.

Des larmes coulent de ses yeux lorsqu'il nous raconte les entrevues émouvantes qu'il a eues avec sa femme et ses enfants à travers les barreaux de sa prison...

Nous pourrions faire sur ce sujet un article complet mais la place nous manque. Nous ne terminerons pas cependant sans adresser aux magistrats chargés de l'instruction de cette affaire nos sincères remerciements pour l'acte de bienveillance et d'humanité qu'ils viennent d'accomplir.

Am. G.

Autres Liens à consulter :

[Récit de l'Incendie du Puits Drouet \(B.Cavé et FX-Bibert\)](#)

[« Colère et Repentir » : poésie d'Adrien Bertholon en hommage aux victimes](#)

[Rue Saint-Chéron et du Puits-Drouet à Chartres : tous cousins !](#)

[Louis CHÉDEVILLE \(1607/1678\) et sa descendance](#)

[Julienne CHÉDEVILLE \(1914/2015\) et son ascendance](#)

[Hommage à Lucie CHÉDEVILLE-LAGRANGE \(1922/2010\)](#)

[Page d'accueil du site de François-Xavier BIBERT](#)